



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## matériel électrique et électronique

Question écrite n° 68728

### Texte de la question

M. Philippe Tourtelier appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la situation du secteur électronique et des télécommunications dans la région rennaise. Malheureusement, depuis maintenant plusieurs années, ces activités n'ont fait que subir des coups durs : fermetures d'unités, plans sociaux, suppressions d'emplois. Thomson Multimédia, Philips, STMicro-electronics, autant d'entreprises réputées à valeur ajoutée, faisant appel à des compétences régionales pointues réunissant techniciens, ingénieurs, chercheurs, universitaires : une fraction de notre tissu technologique et économique. Le pessimisme et l'inquiétude touchent légitimement une grande partie de la population et la région est confrontée à un véritable sinistre dans ces secteurs, ce qui compromet la cohésion sociale. Aujourd'hui une nouvelle menace pèse sur les salariés de la société Equant en France et particulièrement dans la région Bretagne. Equant est une société internationale de télécommunications de 9 000 salariés dont 2 200 sont basés en France : Paris, 870 personnes, Sophia Antipolis, 320 personnes et surtout Rennes, plus de 1 000 personnes. Le personnel est à 80 % composé d'ingénieurs ou de cadres. De plus Equant fait localement appel à de nombreuses sociétés de services, ce qui augmente de plusieurs centaines le nombre de personnes concernées par l'activité économique de cette société sur le bassin rennais. Equant a été partiellement racheté par le groupe France Télécom SA il y a trois ans, et un rachat total a été réalisé le 24 mai 2005. Depuis le premier rachat, la société fait des pertes. Or, depuis janvier 2005, Charles Dehelly (ancien PDG de Thomson), nommé à la tête du groupe Equant, s'est lancé dans une campagne de restructuration principalement à base de délocalisations massives des emplois vers le Proche-Orient, l'Inde et l'Amérique latine. Sans préjuger du bien-fondé de cette politique managériale, cette restructuration se solde par l'annonce d'une première vague d'environ 360 suppressions d'emploi : 70 sur Paris, 40 sur Sophia Antipolis et 250 sur Rennes, soit le quart des effectifs directs. L'Ille-et-Vilaine paierait à nouveau un lourd tribut et l'émotion est à la mesure de cette nouvelle alerte. Les personnels, les syndicats en particulier, activent tous les outils dont ils disposent dans l'intérêt de l'emploi. Ils craignent que France Télécom SA utilise sa filiale Equant pour y tester une nouvelle pratique qui pourrait s'étendre à l'ensemble du groupe. En effet, bien qu'un accord de mobilité au sein de France Télécom ait été signé en France pour éviter tout plan social y compris dans les filiales, aucune alternative n'est encore concrètement proposée aux salariés dont le poste est relocalisé. Sur ce plan particulier, mais plus généralement sur les suppressions d'emploi annoncées, il lui demande de lui faire savoir quelles sont les positions prises au sein de la direction de France Télécom par les représentants de l'État, actionnaire principal du groupe. Compte-t-il prendre ses responsabilités vis-à-vis des salariés concernés, de l'emploi de haute technologie en Bretagne, et également des emplois induits, de l'avenir des sociétés de services et des sous-traitants régionaux ? À nouveau, il s'étonne que le principal actionnaire donne l'impression d'accepter sans réagir des « délocalisations » lourdes de conséquences et demande que les représentants du comité d'entreprise d'Equant et les sections syndicales soient reçues et entendues d'urgence. En conséquence, il lui demande d'expliquer les positions de l'État, de prendre toutes les mesures en faveur de la préservation de ces secteurs d'activité dans la région rennaise et de s'assurer que les intérêts des salariés victimes de ces restructurations soient garantis.

## Texte de la réponse

Le projet de pôle de compétitivité « Images et Réseaux » présenté par la région Bretagne a été labellisé lors du CIADT du 12 juillet 2005 dans la catégorie « pôle à vocation mondiale ». Ce projet, qui vise à développer les télécommunications du futur, sera l'occasion pour les centres de recherche basés en Bretagne, et notamment celui de France Télécom, de développer des projets de recherche qui pourront être pris en charge en partie par l'État et les collectivités locales. Ceci devrait insuffler une nouvelle dynamique pour l'opérateur historique mais aussi les industriels des télécommunications. Contrairement aux deux autres filiales dans le même cas, Orange et Wanadoo, qui sont rentables, Equant, filiale de France Télécom absorbée en 2005 qui a pour vocation de fournir des services de télécommunications aux sociétés multinationales et qui a réalisé environ 2,4 milliards d'euros de chiffre d'affaires, dont 85 % hors de France en 2004, a accumulé 1 milliard d'euros de perte au cours des trois dernières années. Equant est en effet directement confrontée à la concurrence internationale des géants des télécommunications tels que BT, ATT, MCI. France Télécom a décidé de mettre en place une nouvelle équipe de management, chargée de déployer un vigoureux plan de redressement combinant réduction de coûts, principalement non salariaux (85 % de la réduction des coûts), et redéploiement d'activités vers de nouveaux services afin de renouer avec une croissance profitable. L'opérateur a assuré que ce plan n'entraînerait aucune suppression d'emplois en France, mais un changement d'activité pour 172 personnes vers des domaines à plus forte valeur ajoutée, pérennisant de fait l'intégralité des emplois sur chacun des sites. Le nombre de personnes concernées par ces reconversions est de 39 à Rennes, 35 à Sophia Antipolis et 98 à Paris. Les salariés concernés devraient se voir offrir de nouvelles opportunités de travail sur leur site ainsi que les formations nécessaires, conformément à l'accord signé avec trois organisations syndicales représentant plus de 80 % des personnels. Par ailleurs, s'agissant de l'activité des sociétés de services et des sous-traitants régionaux, France Télécom a décidé de créer plusieurs dizaines de postes nouveaux qui seront proposés aux salariés de ces sociétés travaillant dans des secteurs clés du développement futur d'Equant.

## Données clés

**Auteur :** [M. Philippe Tourtelier](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (2<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68728

**Rubrique :** Industrie

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juin 2005, page 6367

**Réponse publiée le :** 13 septembre 2005, page 8553